

Compte-rendu RPN Aidants

1. Un accord de 2021 globalement satisfaisant mais encore trop peu connu

Les bilans présentés par l'UCANSS et la CAPSA confirment que l'accord Aidants de 2021 constitue une base solide. Les enquêtes menées (plus de 12 000 répondants) montrent une satisfaction élevée sur l'utilité des paniers de services et la rapidité des prestations. Mais elles révèlent aussi une appropriation encore insuffisante, faute de communication adaptée et de simplicité dans les démarches.

Le SNADEOS demande que les moyens disponibles (près de 10 M€ en réserve pour 2026) soient prioritairement utilisés pour intensifier la communication, la formation et la sensibilisation, afin que chaque salarié puisse se saisir pleinement de ses droits.

« Nous avons un bon accord, qui tient la route comparé à d'autres branches. Mais il est trop peu connu, ce qui frustre et réduit son efficacité. »

2. Complexité administrative et inadéquation des services : un frein majeur à l'accès aux droits

Malgré les efforts de simplification, beaucoup d'aidants pointent la lourdeur des démarches, la difficulté à trouver des prestataires qualifiés et stables, et une inadéquation persistante entre certaines prestations et les besoins réels.

Le SNADEOS demande que les futures négociations intègrent davantage le critère de continuité des services et la simplification des parcours.

« Derrière la tonalité négative, ce n'est pas un désintérêt pour l'accord mais la difficulté à trouver du personnel formé, à maintenir une aide à domicile stable et de confiance. Cette inadéquation alimente une insatisfaction structurelle. »

3. Du temps pour l'aidant : un enjeu central pour éviter la désinsertion professionnelle

Les enquêtes montrent que le besoin premier des salariés aidants reste le temps disponible. Les paniers de services sont utiles, mais ils ne suffisent pas à compenser la charge mentale et organisationnelle des aidants.

Pour le SNADEOS CFTC, l'accord doit évoluer vers une meilleure articulation entre vie professionnelle et responsabilités familiales, pour prévenir les risques de désinsertion.

« Conciliation entre aide à un proche et vie professionnelle : voilà le cœur du sujet. Nous devons améliorer les dispositifs d'aménagement du temps de travail, sans surcoût mais avec plus de souplesse – télétravail, CET, temps partiel choisi, semaine de quatre jours. »

Pour suivre l'actualité, retrouvez-nous sur

www.cftc-pse.fr

Fédération CFTC PSE
3 rue Elisa Lemonnier 75012 Paris



01 44 87 08 48
federation-pse@cftc.fr



Fédération CFTC
PSE



FEDECFTCPSE



FederationCFTCPSE



4. Former, sensibiliser et impliquer les managers sont les conditions de LA réussite

Un constat partagé est l'insuffisante appropriation du dispositif par les managers de proximité, souvent submergés par les entretiens et les tâches administratives. Les dispositifs restent trop théoriques, faute d'outils pédagogiques adaptés.

Le SNADEOS CFTC a proposé d'utiliser la réserve CAPSA pour financer des actions innovantes de formation et de sensibilisation, par exemple via des modules immersifs en réalité virtuelle développés par l'Institut 4.10.

« Former les agents de direction et managers, et les inciter à témoigner de leur propre expérience, c'est créer un effet d' entraînement et une véritable culture de l'accompagnement des aidants. »

5. Périmètre et prolongation de l'accord : une négociation qui doit rester claire

L'employeur propose la signature d'un avenant d'un an pour prolonger l'accord actuel jusqu'à fin 2026 afin donner du temps à la renégociation d'un nouvel accord ambitieux pour 2027.

Le SNADEOS soutient une prolongation technique, sans ajout, et exige que les améliorations (élargissement des bénéficiaires, doublement des unités, etc.) soient discutées dans le cadre de la renégociation 2026-2027.

« Une prolongation d'un an doit rester une prolongation simple. Nous n'avons pas mandat pour renégocier ou étendre le périmètre dès maintenant. Toute extension prématurée créerait de l'illisibilité pour les salariés et fragiliserait l'accord. »

Tout au long de la négociation, le SNADEOS CFTC entend porter une vision exigeante mais réaliste : un accord aidants qui ne se contente pas d'exister, mais qui soit vécu, utilisé et reconnu comme un outil concret et utile de solidarité.

Pour suivre l'actualité, retrouvez-nous sur

www.cftc-pse.fr

Fédération CFTC PSE
3 rue Elisa Lemonnier 75012 Paris



01 44 87 08 48



federation-pse@cftc.fr



Fédération CFTC
PSE



FEDECFTCPSE



FederationCFTCPSE

